

Consultation citoyenne à Saran

SCRUTIN ■ La mairie organise un référendum demain pour avoir un avis sur les transferts de compétences

Les habitants invités à s'exprimer

La consultation citoyenne annoncée en janvier dernier par la majorité PCF, sur l'intercommunalité, aura lieu ce dimanche.

Dossier réalisé par
Cindy Roudier-Valaud

Dimanche, les Saranais inscrits sur les listes électorales sont appelés aux urnes. Ils devront dire « oui » ou « non » à la question : « Êtes-vous favorable à de nouveaux transferts de compétences communales vers l'agglomération orléanaise, qui entraîneraient le passage en communauté urbaine ? »

Saran étant la seule commune de l'Agglo à avoir mis en œuvre cette consultation des citoyens, cet avis ne sera que consultatif. Et même s'ils votent non majoritairement, les Saranais se verront, sans doute, imposer ce changement de statut pour l'intercommunalité, puisque la majorité politique des autres villes composant l'Agglo penche en faveur de ce changement, fortement incité par la loi.

Par le passé, la mairie a déjà organisé des consultations auprès des Saranais, qui malgré leur avis



URNES. Les électeurs saranais auront le choix entre deux bulletins ce dimanche. PHOTO ARCHIVES

défavorable se sont vus imposer la prison...

Mais l'initiative de la ma-

jorité municipale PCF a permis de provoquer le débat sur ce sujet qui agi-

tait en coulisses le lander-nau politique local, pour permettre aux citoyens de s'en saisir, puisque les changements qui s'annoncent après le changement de statut les concernent au premier plan. Reste l'incertitude de la participation, les Saranais se déplaceront-ils pour donner leur avis ? ■

➔ **Pratique.** Demain, de 8 heures à 18 heures, dans les bureaux de vote habituels et selon les modalités habituelles des scrutins. Les résultats du scrutin seront proclamés et affichés par le maire dimanche.

■ C'est quoi la communauté urbaine ?

Dans le cadre de la réforme territoriale (loi NOTRe), les compétences des collectivités territoriales sont revues pour réduire les dépenses publiques. La communauté urbaine permet un degré de coopération entre communes supérieur à celui permis par le statut de communauté d'agglomération, en reprenant des compétences aujourd'hui dévolues aux communes (aménagement et développement économique, social et culturel ; équilibre social de l'habitat ; politique de la ville ; protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du cadre de vie ; gestion des services d'intérêt collectif comme l'eau).

PS : « Oui au débat, non à un référendum coûteux »

Fatima Hrich, la seule élue du groupe Saran pour tous (socialiste) dans la municipalité, n'est pas favorable à cette consultation de la mairie sur le transfert de compétences.

« Je l'aurais soutenue si elle était organisée à l'échelle de l'agglomération par toutes les communes qui composent l'Agglo actuellement. Elle aurait un sens et un impact fort sur les décisions de l'agglomération. Le seul avis des Saranais ne pèsera malheureusement pas dans les décisions qui seront prises à l'échelle de l'agglomération. »

L'élue soutenue par la section saranaise du parti

socialiste déplore que pour cette consultation, « la mairie engage des moyens financiers qui pourraient servir à d'autres actions ou aux associations » (ndlr : 0,85 € par habitant, selon la ville).

Selon Fatima Hrich, ce temps serait mieux employé à « un dialogue apaisé et constructif avec l'Agglo. Saran doit jouer pleinement son rôle pour activement construire l'agglomération de demain et ne pas rester à l'écart. Il est nécessaire que la communauté urbaine prenne en compte les spécificités des communes et respecte la volonté des élus et habitants. » ■

PCF : « Jeter les bases d'un autre projet d'agglo »



MAJORITÉ. Maryvonne Hautin, la maire, et ses adjoints, Mathieu Gallois et Christian Fromentin. PHOTO ÉRIC MALOT

C'était un engagement de campagne du groupe Continuons avec vous pour Saran si le projet de communauté urbaine se concrétisait.

« Il est légitime de vous informer et de vous demander votre avis sur une décision qui serait irréversible et aurait des conséquences sur votre quotidien et sur l'avenir de la commune », a rappelé Mathieu Gallois, adjoint à la citoyenneté.

La majorité PCF de Maryvonne Hautin s'inquiète des conséquences d'un transfert à l'Agglo de compétences

dévolues aux communes (voirie, éclairage, équipements sportifs et culturels).

Les élus PCF estiment que l'Agglo et ses délégataires privés « ne rendent pas le meilleur service aux citoyens et que la gestion des déchets, de l'assainissement, des transports pose des problèmes ».

Pour eux, avec la communauté urbaine « on perd la proximité de l'échelon communal. La mobilisation permettra d'être plus forts pour défendre notre ville et jeter les bases d'un autre projet d'agglo, juste, solidaire ». ■

Sortir ou non de l'Agglo, l'histoire d'une volte-face

L'annonce a été faite par Maryvonne Hautin (maire PCF), lors de la cérémonie des vœux le 9 janvier.

La Rep', présente ce jour-là, a gardé le discours prononcé. Il est aussi disponible sur le site Internet de la ville. Maryvonne Hautin y affirme, sans ambiguïté, son intention de réfléchir sur le maintien de Saran au sein de l'Agglo : « Nous souhaitons que les habitants des 22 communes soient consultés sur cette nouvelle évolution (ndlr : la communauté urbaine). Si l'Agglo se refuse à le faire sur l'ensemble des 22 communes, nous organiserons une consultation citoyenne pour les Saranais. Si les habitants nous suivent, nous nous interrogerons alors, par tous les moyens possibles y compris juridiques, sur notre maintien au sein de l'Agglo et nous mettrons tout en œuvre pour que la décision de nos concitoyens

soit respectée. D'autres choix sont possibles. Notre situation géographique nous autorise à envisager d'autres solutions plus en adéquation avec nos convictions et notre souhait que les communes restent la base d'un projet de territoire. »

Difficile juridiquement

Récemment lors de plusieurs réunions publiques, les élus saranais ont fait volte-face, affirmant : « Nous n'avons jamais dit que nous voulions quitter l'Agglo », mais Maryvonne Hautin a reconnu toutefois avoir rencontré le président de la communauté de communes de la Beauce loiretaine.

La complexité juridique pour quitter l'intercommunalité, et la quasi-impossibilité d'obtenir un accord sans le consentement des communes membres de l'Agglo sont-elles à l'origine de cette volte-face ? ■

Centre droite : « Par le dialogue, on peut avancer »

Le groupe Saran moderne et solidaire, conduit par Laurent Lhomme, a bénéficié du soutien de Charles-Éric Lemaignan, président « LR » de l'Agglo, qui a participé à plusieurs réunions, lors de cette campagne en vue de la consultation citoyenne.

Si le groupe affirme être favorable au dialogue et à l'échange avec la population, il déplore le manque de cap de la municipalité saranaise : « Entre le moment où Maryvonne Hautin a lancé l'idée en janvier et maintenant, les choses ont évolué, le discours n'est plus le même, ils manquent de précision, disent qu'ils ne veulent

pas quitter l'Agglo. C'est beaucoup de bruit sur un sujet qui n'aboutira à rien alors qu'il y a d'autres sujets beaucoup plus importants pour la commune. »

Le groupe rappelle que « la loi oblige un certain nombre de transferts comme l'eau, on ne peut aller contre l'évolution de nos institutions ». Charles-Éric Lemaignan justifie la communauté urbaine par la nécessité « d'intercommunalités significatives pour attirer le monde économique et l'emploi ».

Pour Laurent Lhomme, « c'est par le dialogue que les choses peuvent avancer. Saran a besoin de l'Agglo et l'Agglo a besoin de Saran ». ■



INVITÉS. Fatima Hrich avait convié Jean-Pierre Sueur, sénateur, et le secrétaire de la section PS, Emmanuel Levasseur. ÉRIC MALOT



ÉLUS. Alain Soubieux, Laurent Lhomme et Françoise Defouloy, pour le groupe Saran moderne et solidaire. PHOTO ÉRIC MALOT